

**vous propose deux journées de formation
sur le thème:**

L'inscription des adolescent-e-s et/ou des jeunes adultes dans la cité.

**du vendredi 29 septembre
au samedi 30 septembre 2006**

**au FIAP
salle Budapest
30, rue Cabanis, 75014 Paris**

RER: Denfert Rochereau
Métro: Saint-Jacques ou Glacière

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élu-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées :

| Elus et agents territoriaux des communes de : | |
|-----------------------------------------------|-------|
| - moins de 1000 habitants | 200 € |
| - de 1000 à 3500 | 250 € |
| - de 3500 à 5000 | 300 € |
| - de 5000 à 10000 | 400 € |
| - de 10000 à 20000 | 500 € |
| - de 20000 à 50000 | 600 € |
| - de 50000 à 100000 | 700 € |
| - plus de 100000 | 800 € |
| Conseillers Généraux et Régionaux | 800 € |

Les tarifs comprennent les frais de formation et de déjeuner.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

L'inscription des adolescent-e-s et/ou des jeunes adultes dans la cité,
organisées par *Formation et citoyenneté*,
du vendredi 29 au samedi 30 septembre 2006,
au FIAP, 30 rue Cabanis, 75014 Paris,

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier postal
ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom :

Conseil général :

Signature de l'élu-e inscrit-e à la journée :

Prénom :

Conseil régional :

Adresse :

Collectivité territoriale :

Code Postal :

Commune de :

Ville :

Nombre d'habitants

E-mail :

(pour les élus communaux) :

Signature du responsable
avec cachet :

Fonction élective :

CACHET

L'inscription des adolescents et/ou des jeunes adultes dans la cité.



Objectifs généraux :

- aider les élus à identifier et à formaliser les problèmes rencontrés (par delà les représentations classiques).
- permettre aux élus de faire un choix méthodologique de résolution de problèmes.
- mettre en œuvre quelques outils d'investigation (diagnostic), d'intervention (exemple : recherche-action), d'évaluation des dispositifs (mesure des changements, auto-évaluation,...).

Vendredi 29 septembre 2006

- 9h00 **Accueil.**
- 9h30 **Approche psychosociologique des ados ou jeunes adultes.**
- 10h30 **Approche anthropologique de l'inter-générationnel, de l'interculturel.**
- 11h30 **Notions de normes, de rôles et statuts, de transgression, de déviances comme analyseurs du social, du sentiment d'appartenance, etc ...**
- 13h00 **Déjeuner**
- 14h30 **Articulation de l'individuel, du familial, du communautaire, du social.**
Evolution actuelle des institutions (famille, quartier, travail, école ...)
- 16H00 **Pause-café.**
- 16H30 **Outils de négociation, de gestion de conflits, de contractualisation.**
- 17h30 **Fin de la première journée.**

Samedi 30 septembre 2006

- 9h30 **Expérimentation d'une méthode de résolution de problèmes** (exemple: occupation conflictuelle de l'espace public):
approche systémique, recherche-action, approche participationniste, démocratique.
- 11h30 **Suivi : toute expérimentation appliquée à la réalité du terrain doit faire l'objet d'une évaluation, d'une mesure des changements attendus. Comment ?**
- 12h30 **Clotûre.**

Animation des journées:

André RAJJOU, directeur d'un organisme de formation et d'insertion, maître de conférence associé en psychologie sociale à l'Université de Bretagne Occidentale, et

Omar ZANNA, enseignant chercheur en sociologie à l'université du Maine.

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

formation
& Citoyenneté